

## ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF666

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Midy

-----

### ARTICLE 45

I. – Substituer au montant :

« 28 439 880 549 € »,

le montant :

« 28 439 880 550 € ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel vise à réaffirmer notre soutien à l'Union européenne.